

ENVIRONNEMENT

La Ville œuvre sur tous les terrains pour inscrire son action dans une approche durable et vertueuse, et l'attention portée à la performance énergétique des bâtiments et à une consommation raisonnée des fluides en est une illustration concrète, certes immatérielle et donc peu visible, mais ô combien majeure.

13 CULTURE

Julien Doré
en toute intimité

14 PROXIMITÉ

L'info locale
à la page

24 BONNE ANNÉE

L'espoir d'une bonne note...

Le Fournil Rustique
Artisan

Boulangier, Pâtissier, Chocolatier,
Glacier, Viennoiseries
Traiteur, Sandwiches, Boissons

A votre service depuis 1990
Isabelle, Michel, Tristan,
Audrey, Jean-François

5, avenue de Romans 38360 Sassenage
Tél. 04 76 26 67 56
Les Glériates Place de l'Europe 38360 Sassenage
Tél. 04 76 50 65 85
www.lefournilrustique.com

Savino Iannone

Peinture
Rénovation
immobilière

3, AVENUE DE VALENCE
38360 SASSENAGE
TÉL. & FAX 04 76 27 75 79

CPY
Plombier
Chauffagiste

NOS COMPÉTENCES
Energies Renouvelables
(eau - air - bois - solaire)
Tous types de chaudière
(bois - fioul - gaz - condensation)
Installation Sanitaire
(cuisine - salle de bain)
Climatisation

Port 06.80.99.68.87
17 C chemin du Drac SASSENAGE
E-mail : cpy-gregolin@wanadoo.fr

PRET VEHICULE

Garage
Reynaud-Dulaurier



Vente de véhicules
Neufs et Occasions
Atelier Mécanique
Carrosserie - Peinture
Contrôle parallélisme

ZI de l'Argentière - Rue de la Maladière
38360 SASSENAGE
Tél. 04 76 27 28 73
E-mail : garage.sonni@wanadoo.fr



Christelle
GABUS

Conseillère indépendante
en immobilier

Conseil, Estimation, Achat, Vente
07 66 07 69 00 christelle.gabus@safti.fr

www.safti.fr
Agent commercial du réseau SAFTI immatriculé
sous le n° 799 155 007 Grenoble

L'ESSENTIEL
SA SSENAGE

PIZZAS - PANZEROTTE - TAPAS - GRILLADES
sur place, à emporter et **NOUVEAU...**
...Livraison (dès 15€ sur Sassenage, Fontaine...)

Plat du jour à partir de 8,90€ uniquement le midi

3 Pizzas achetées = 1 Soft offert
5 Pizzas achetées = 1 vin rosé offert*

Ouvert le lundi de 11h à 14h, du mardi au vendredi
de 11h à 14h et de 18h à 23h
samedi de 18h à 23h
dimanche de 11h à 14h et de 18h à 23h

04 56 45 02 97
9, chemin du Billery - 38360 Sassenage








Société
STCerrassement
nalisation

6 et 8, rue du Bac - 38360 SASSENAGE
Port. 06 15 98 37 27 - 06 22 27 22 32

 **Energie et Sens**
Edith Couder

Lahochi, Acces Bars, Magnétisme
Sonothérapeute
Praticienne Fleurs de Bach
Médium (accompagnements, spiritualité)
Formations (à distance ou en présentiel)



Tél. 06 63 18 30 58
www.energieetsens38.fr
9, ave Aristide Briand - 38600 FONTAINE

 Magnétisme Energie et sens 38  Edith Couder

 **RENAULT**
La Vie, avec passion

Renault MOBILITY
Location de véhicules



Lambert Automobiles 

Vente de véhicules neufs et occasions
Atelier Mécanique - Carrosserie - Peinture
Location de véhicules - Service dépannage

24 avenue de Romans - 38360 SASSENAGE
04.76.27.40.62 - www.lambert-autos.com

PHARMACIES DE GARDE

• Lundi 3 janvier

Pharmacie de l'Argentière,
14 bis avenue de Romans,
04 76 27 52 26

• Lundi 10 janvier

Pharmacie des Cuves,
Place Louis Reverdy,
04 76 27 40 71

• Lundi 17 janvier

Pharmacie de l'Avenue,
40 avenue de Romans
04 76 27 09 21

• Lundi 24 janvier

Pharmacie du Furon,
15 rue du Gua
04 76 26 65 72

• Lundi 31 janvier

Pharmacie de l'Argentière,
14 bis avenue de Romans,
04 76 27 52 26

ÉTAT CIVIL

• NAISSANCES

20/11/2021 Elio PONCET-MOÏSE
22/11/2021 Yoni DAMIANI

• MARIAGES

27/11/2021 Thierry VILLAVERDE
et Emmanuelle PÉRILLEUX

• DÉCÈS

31/10/2021 Nello CASTELLINI
01/11/2021 André PIERROT
08/11/2021 Olivier GAUTIER
09/11/2021 Patricia SERRANO

18/11/2021 Gian-Franca VALIENTI
veuve GUETAT
25/11/2021 François BERNARDI
27/11/2021 Daniel GRANET
27/11/2021 James FRANÇOIS
28/11/2021 Georgette BACHARAN
veuve DORPHINE
30/11/2021 Hélène HENRY
veuve LE ROLLAND
01/12/2021 Marcel BÉATO
04/12/2021 Joseph DIDIER
07/12/2021 Philippe LETIZIA

2021 est (déjà) derrière nous, avec cette troublante impression d'une année passée trop vite, comme 2020...

Est-ce le fait de ce contexte si particulier avec lequel nous composons ? Une appréhension différente du temps qui s'écoule ?

Dans tous les cas, l'air de rien, nous avons basculé en 2022... Que cette nouvelle année se démarque en nous permettant de nous démasquer (enfin), tel est le vœu premier que nous formulons, car ce serait en effet pour nous tous le signe encourageant d'un retour à une vie meilleure, où virus et autres variants seraient définitivement derrière nous...

Cet espoir, nous ne pouvons le nourrir qu'en mettant notre responsabilité individuelle au service du collectif. Avec humilité, sentons-nous tous concernés. « Ça n'arrive pas qu'aux autres... »

Alors oui, utilisée à tort et à travers, cette formule pourrait sembler inadéquate. Elle renvoie pourtant à une vérité objective, celle d'une santé précieuse, mais ô combien précaire, fragile... Ça vaut en ces temps assombrés par ce risque sanitaire qui plane au-dessus de nous, et ça vaut aussi dans l'absolu. Gageons que nous saurons durablement nous en souvenir, et savourer pleinement chaque instant, apprécier chaque bonheur, petit ou grand, grandir de chaque leçon que la vie nous donne, avec sagesse.

Que 2022 soit une année joyeuse et lumineuse, et qu'elle nous invite à nous projeter tous ensemble, unis et bienveillants.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux, et espérons sincèrement que ce premier Sassenage en pages de l'année 2022 vous trouve en bonne santé.

Bien à vous tous,

La rédaction

Objectif Bafa

La Ville organise une session de formation générale Bafa pendant les vacances d'hiver, du 19 au 28 février. Si cela vous intéresse, sachez qu'il faut être sassenageois et âgé de 17 ans minimum le premier jour de la formation.

Pour vous faire connaître, il vous faudra envoyer un CV et une lettre de motivation en mairie – Place de la Libération, 38360 Sassenage – avant le 31 janvier. L'avantage est que vous bénéficierez d'un tarif préférentiel.

La formation a lieu sur Sassenage de 8h à 18h avec, dans le courant de cette session, une veillée jusqu'à 22h. Les repas ne sont pas fournis.

INFOS : SERVICE JEUNESSE, 04 76 26 18 87.



Magazine d'informations
de la Ville de Sassenage
N° 276 janvier 2022

Rédaction : Hôtel de Ville
1, place de la Libération
BP 31 - 38360 Sassenage
04 76 27 48 63

Directeur de la publication : Christian Coigné - Rédactrice en chef : Géraldine Ferronato - Maquette : Agence Connivence, Claix Exécution graphique : Duilio Cusani - Rédaction : Géraldine Ferronato, Nathalie Monnet Photos : Service communication, Pixabay - Mise en page : Duilio Cusani, Nathalie Monnet - Impression : Imprimerie Courand & associés - Distributeur : SASU DSPA (Saubin Patrick).

Tirage : 6 000 exemplaires - Dépôt légal à parution - ISSN n° 1273 - 7070 - Impression à base d'encre végétales sur un papier PEFC issu des forêts gérées durablement, blanchi sans chlore et certifié PEFC à l'imprimerie Courand et associés.

GRUPE
go sport

ica
IMPRIMERIE
COURAND
& ASSOCIÉS

Au cœur de la Maison de santé



Le 30 novembre à l'espace Henriette Gröll, le projet de Maison de santé était présenté aux professionnels de santé du territoire (ostéopathes, pharmaciens, kinésithérapeutes et infirmières). On comptait également dans la salle une ostéopathe de Grenoble, et une diabétologue de Bourgoin-Jallieu avait en outre exprimé son intérêt pour le futur équipement. Par contre, aucun médecin généraliste. Certains, extérieurs à Sassenage, pourraient être intéressés, et tant mieux puisque c'est en médecine générale que le manque se fait le plus cruellement sentir au quotidien.

Cette rencontre a ainsi été l'occasion pour le maire, Christian Coigné, et les acteurs du projet (O-Santé et Elegia) de rendre la Maison de santé plus concrète, en apportant des précisions sur la teneur de l'équipement et son planning de réalisation, ainsi que sur leurs rôles respectifs : le groupe O-Santé est chargé du volet médical (prospection auprès des professionnels de santé, mise en place du cadre juridique de la future structure, fonctionnement et modalités d'installation), tandis qu'Elegia est chargé du foncier et de la construction du bâtiment dans le Bourg.

Un projet qui se précise...

Les professionnels de santé présents ce 30 novembre ont pu également découvrir une première esquisse de l'architecte,

inspirée d'un équipement similaire existant en région lyonnaise. De quoi mieux se projeter, tout en ayant conscience que des évolutions seront assurément requises au fil de l'avancement du dossier (contraintes réglementaires liées au plan local d'urbanisme intercommunal, ajustements de l'agencement intérieur...). Mais le projet se précise, et cette rencontre a donc permis d'aborder la Maison de santé dans sa globalité, de rebondir et d'interagir, pour un échange constructif au service de la santé publique.

Et c'est bien là l'essentiel : « *Il est primordial de partager nos approches pour enrichir la réflexion et affiner encore notre connaissance des attentes et besoins, explique le maire, Christian Coigné. Il en va de la pertinence de la structure finale dans son ensemble, et cette démarche est la clé de notre réussite collective. Il s'agit donc de ne pas confondre vitesse et précipitation, mais d'avancer en posant des bases solides, pour étoffer la présence médicale sur le territoire, et répondre ainsi aux inquiétudes et besoins des Sassenageois en termes d'accès aux soins.* »

Vaccinés avant la fin d'année !

Un centre de vaccination éphémère a été mis en place par la Ville les 17 et 18 décembre au centre technique municipal pour faire face à la cinquième vague et répondre à la nécessité d'une troisième injection pour prolonger la validité du pass sanitaire, conformément aux dernières mesures annoncées par le gouvernement au titre de la gestion de la pandémie. Les créneaux n'ont bien évidemment pas manqué de trouver preneurs.



Semaine de champions en vue

Assurément, la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) est LE rendez-vous sportif de début d'année désormais attendu des enfants sassenageois, en effet prometteur de belles « Rencontres de champions ! ».

Et 2022 ne devrait pas déroger à cette plaisante habitude instaurée par la Ville en 2020, et incarnée par de prestigieux ambassadeurs comme Carole Montillet (ski alpin), Adrien Duvillard (ski alpin), Benoît Frécon (ski alpin et tir à l'arc adaptés), Jérôme Neuville (cyclisme), Andy Flickinger (cyclisme), Richard Perot (parabadminton), Vincent Boury (para-tennis de table) David Smetanine (para-natation) et Guillaume Gille (handball).

Si la liste des athlètes n'est pas définitivement arrêtée à l'heure où ce Sassenage en pages part à l'impression, on peut malgré tout vous annoncer qu'Andy Flickinger, Richard Perot et Vincent Boury ont d'ores et déjà prévu de renouveler l'expérience aux côtés des écoliers et collégiens. Ils seront rejoints par Clara Peyraud, notamment championne du monde junior des moins de 69 kg en force athlétique, et Armand Thoinet, ambassadeur sport et handicap pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes, atteint de sclérose en plaques.



Les deux champions Andy Flickinger et Vincent Boury seront à nouveau aux côtés des jeunes sassenageois pour la SOP 2022



Et la Ville est ravie que les quatre groupes scolaires et le collège Fleming aient justement confirmé leur intérêt pour cette édition 2022 en cours de préparation. Une préparation qui se heurte à nouveau aux nombreuses questions en suspens à cause du contexte sanitaire ; lequel pouvant effectivement hypothéquer quelques-unes des pistes explorées pour rendre ce rendez-vous interactif.

Mais pas de quoi mettre un genou à terre : résilience et projection figurent cette année encore au rang des bonnes résolutions...

Et les services municipaux sont donc à pied d'œuvre pour établir le programme qui sera proposé du 24 au 28 janvier autour du thème national « Sport pour l'environnement et le climat », sur les temps scolaire et périscolaire, ainsi que le mercredi.

Les jeunes intéressés auront la primeur d'en découvrir la teneur, et nous ne manquerons pas de nous en faire l'écho auprès de vous tous une fois la SOP passée...

Terre de Jeux 2024 : bilan et perspectives

Sassenage faisait partie des villes pionnières à l'échelle du département, et aujourd'hui l'Isère compte 42 collectivités labellisées Terre de Jeux 2024. Et parce que son identité sportive est largement connue et reconnue, Sassenage, à travers le complexe sportif Paul Vieux-Melchior, est aussi Centre de Préparation aux Jeux aux côtés de Bourgoin-Jallieu, Echirolles et du Pays Voironnais. Au titre du comité de pilotage mis en place à l'échelle départementale

autour de la labellisation, la ville peut en outre s'enorgueillir de voir son action 2021 citée en exemple. En effet, contre toute attente, elle a maintenu la Semaine Olympique et Paralympique, et ne l'a pas fait en mode dégradé puisque l'ambition et les moyens étaient au rendez-vous. Des efforts salués qui font plaisir à tous ceux qui se sont impliqués malgré les contraintes induites par le contexte sanitaire. Une belle récompense !

Foulée Blanche : 2024 secondes à fond !

Chaque année, les Etaps de la Ville (éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives) accompagnent les élèves de cours moyen en cycle ski de fond, de janvier à mars. Et cerise sur le gâteau, la Foulée Blanche en est LE rendez-vous emblématique, auquel treize classes sassenageoises se sont inscrites en 2022.

Ainsi, du 3 janvier au 4 février, le défi consistera, pour les écoliers, à parcourir le plus de kilomètres, pour et avec leur classe, en 2024 secondes. Sassenage est derrière eux !

Dans le grand bain de l'inclusion

BAPTÊME
de plongée adaptée

DIMANCHE 16 JANVIER 2022
DE 13H30 À 17H00

SASSENAGE
PISCINE MUNICIPALE - 4 RUE DU 8 MAI 1945

INITIATION
À LA PLONGÉE

Baptême de plongée proposé aux personnes en situation de handicap mental et/ou psychique.
Certificat médical spécialisé pour la plongée obligatoire.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

CDSA 38
maud.cdsa38@gmail.com
04 76 26 63 82 / 06 01 21 04 72

Handisub

FOCUS





Ça s'est passé récemment...

1 Spectacle scolaire " Bouillon cubes ", jeudi 25 novembre, Théâtre en Rond **2** Collecte nationale de la Banque Alimentaire, du 26 au 28 novembre **3** Soirée Téléthon, vendredi 3 décembre, gymnase des Pies **4** Distribution des colis de Noël aux seniors, samedi 11 décembre **5** The Crazy Mozarts, dimanche 12 décembre, Théâtre en Rond **6** **7** Marché de Noël, dimanche 12 décembre, le Bourg **8** Marche aux flambeaux, dimanche 12 décembre, le Bourg **9** Feu d'artifice, dimanche 12 décembre, parc de l'Ovalie **10** Soirée jeux familiale, vendredi 17 décembre, ludothèque.

Une baisse d'énergie qui a du bon !



Réaliser des économies d'énergie est aujourd'hui un cheval de bataille tant pour les particuliers, que pour les entreprises ou les collectivités. Il faut dire que la prise de conscience des impacts sur l'environnement ainsi que sur les finances touche absolument tout le monde.

Et pour cause ! Comment ignorer les dégâts à l'échelle planétaire générés par l'exploitation des énergies fossiles par exemple ? Ou comment fermer les yeux devant des factures de gaz, d'électricité ou de carburant qui ne cessent de

grimper du fait de l'augmentation constante de leur prix ?

Cela fait de nombreuses années que Sassenage s'est lancée dans la course à la réduction des consommations et des coûts. Un travail à la fois pharaonique et méticuleux qui s'avère payant malgré les embûches principalement liées aux augmentations des coûts des différentes énergies.

Passage en revue des résultats obtenus...

Jouer collectif pour le climat



Crédit photo : L. Frangella pour Grenoble Alpes Métropole

Le 16 décembre, aux côtés de dix-sept autres communes de Grenoble-Alpes Métropole, Sassenage signait une nouvelle charte d'engagement dans le Plan Climat Air Énergie métropolitain (PCAEM), document par lequel toutes s'engagent à mener, d'ici 2026, des actions visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation au réchauffement climatique, la protection de la biodiversité et l'amélioration de la qualité de l'air.

Adopté en 2020, le PCAEM constitue la feuille de route du territoire en matière de transition écologique et énergétique.

« Par cette signature du 16 décembre, nous réaffirmons officiellement l'ambition de la Ville de poursuivre son action concrète, dans la lignée des précédents engagements que nous avons pris dans le cadre du Plan Climat de Grenoble Alpes Métropole lancé en 2005, explique Jérôme Boetti di Castano, adjoint délégué au développement durable, au cadre de vie et à la proximité. Cette signature intervient après l'adoption à l'unanimité, par le conseil municipal le 5 juillet dernier, de la délibération « Nouvelle charte d'engagement en faveur du Plan Climat Air Energie

Métropolitain 2020-2026 ».

Entre autres actions soutenant concrètement l'engagement de Sassenage, citons, en 2020, l'achat de véhicules électriques pour remplacer les moins vertueux du parc automobile de la Ville, la mise à disposition des habitants d'un véhicule d'autopartage Citiz, la réalisation d'une étude de simulation thermique dynamique du groupe scolaire des Pies en vue de sa rénovation. Et à titre

d'illustration pour 2021, nous pouvons évoquer la poursuite du renouvellement des menuiseries dans plusieurs bâtiments communaux, la végétalisation de la cour de l'école des Pies, les travaux de création des jardins partagés du chemin du Néron... »



TROIS QUESTIONS À... JÉRÔME BOETTI DI CASTANO

ADJOINT DÉLÉGUÉ AU DÉVELOPPEMENT DURABLE, AU CADRE DE VIE ET À LA PROXIMITÉ

La performance énergétique est un enjeu majeur à bien des égards, écologique d'abord, visant en effet à réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, mais également économique, puisqu'une consommation d'énergie optimisée ou réduite peut se traduire par

une baisse de coût substantielle si les tarifs ne flambent pas... Que pouvez-vous nous dire des objectifs que la Ville s'était fixés, et des résultats obtenus à l'heure où nous nous parlons ? La performance énergétique va de pair avec la transition écologique. La Ville de Sassenage s'est engagée

depuis de nombreuses années pour relever ce défi majeur. D'ailleurs, et même si des améliorations sont encore à réaliser, le bilan de l'Alec démontre que les actions que nous avons mises en place portent leurs fruits. C'est donc plutôt satisfaisant, et ça reste à conforter dans la durée. La Ville s'est fixé

l'exemplarité comme objectif, et s'en donne les moyens. Grâce à la mise en place des chaudières bois, nous avons par exemple divisé considérablement nos émissions de Co2 (50 kg/habitant en 2020, contre 85 en 2019 quand la moyenne est de 80). Notre ratio de consommation énergétique des bâtiments communaux est plus élevé

que la moyenne (400 kwh/habitants contre 374), du fait du patrimoine bâti important de la commune. En matière d'éclairage public, nous sommes largement en-dessous de la moyenne (47 kwh/habitant contre 69) et ce, grâce au partenariat public privé mis en place depuis 2010. Nos efforts portent aussi

Un bilan énergétique positif

Courant novembre, l'Alec (Agence locale de l'énergie et du climat de la métropole grenobloise) rendait à la Ville son bilan énergie 2020. Un document qui reprend l'ensemble des consommations énergétiques (hors eau) générées par l'activité des bâtiments, véhicules ou encore éclairage public.

L'intérêt majeur de ce document est de connaître la consommation globale d'électricité, de gaz naturel, de carburant, d'éclairage public (et de chauffage bois depuis 2020), sur une année. Il permet en outre de détailler cette consommation par bâtiment. Mais il met également ces résultats en perspective avec les années précédentes, et reprend tous les éléments depuis 2016.

Autant dire qu'il s'agit d'une mine d'or pour comparer les coûts, mais aussi et surtout les consommations qui sont de fait plus significatives au vu des importantes augmentations tarifaires.

En voici donc les éléments clés à retenir sur ce bilan, tels que rédigés par l'Alec :

« Tous les postes apparaissent en baisse tendancielle⁽¹⁾ sur la période 2016-2020. Cette diminution représente 6,4 % au global. La réduction marquée des

consommations de gaz naturel est due notamment à la mise en service des deux réseaux de chaleur bois « école et gymnase des Pies », et « Plaine des sports » (piscine, halle des sports Jeannie Longo et centre technique municipal). Les dépenses apparaissent malgré tout en augmentation tendancielle⁽¹⁾ de 1,6 %, et cette tendance va fortement s'accroître en 2021 et 2022 en raison de l'augmentation des prix de l'énergie. »

De manière générale, une baisse importante des consommations des bâtiments est observée, notamment liée à la crise sanitaire. En effet, les bâtiments communaux étaient moins occupés du fait des périodes de restriction sanitaire en 2020. Certains groupes scolaires subissent par contre une surconsommation importante, liée aux consignes d'aération données pendant l'hiver 2020/21, là aussi en lien avec le contexte sanitaire.

2020 est donc une année particulière, qu'il convient de mettre en perspective...

(1) Evolution en 2020 par rapport à la moyenne des trois années précédentes

L'Alec, c'est quoi ?

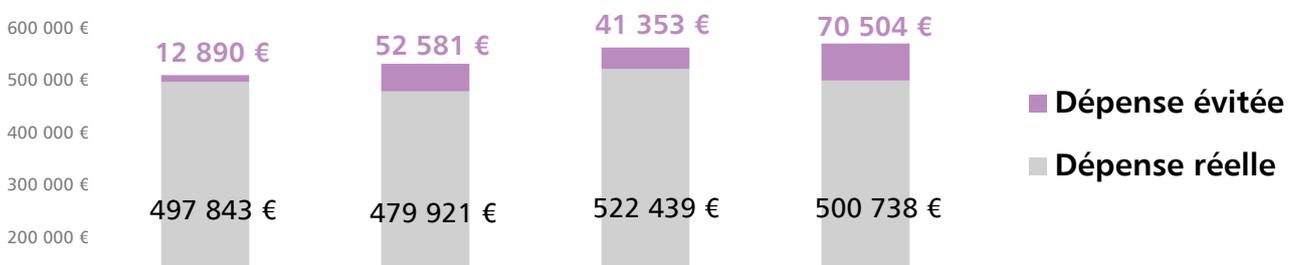
Sassenage est signataire d'une convention avec la SPL Alec (Société publique locale Agence locale de l'énergie et du climat de la métropole grenobloise). Elle bénéficie notamment de son aide par la réalisation, chaque année, des bilans propres à l'énergie pour les consommations communales. C'est également grâce au concours de l'Alec que la Ville, souhaitant développer des réseaux de chaleur à énergie renouvelable, a fait le choix des chaufferies bois qui fonctionnent aujourd'hui au niveau du groupe scolaire et du gymnase des Pies, ainsi que sur le lieu-dit « Plaine des sports » (piscine, halle des sports Jeannie Longo, centre technique municipal et Maison des clubs). Mais l'Alec est également un outil d'aide et de proximité pour les particuliers. Elle peut apporter à chacun des réponses personnalisées sur plusieurs grandes thématiques comme l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, l'utilisation rationnelle des ressources, ou encore la lutte contre le changement climatique au sens large. A noter que tous les secteurs d'activités sont concernés : l'habitat, les déplacements, le tertiaire privé et public, les activités artisanales, commerciales, et agricoles, les PME/PMI.

INFOS : ALEC-GRENOBLE.ORG

177 329 € de dépense évitée

Cet indicateur permet de mesurer les gains financiers en partant du questionnement suivant : « Comment auraient évolué les dépenses si les consommations n'avaient pas diminué, sur la période d'observation considérée ». Il s'agit donc de mesurer les économies financières réalisées par rapport à une année de référence (2016 dans notre cas). Cela correspond à la dépense supplémentaire que la Ville aurait supportée si les consommations n'avaient pas diminué

sur la période d'analyse, compte tenu de l'évolution du prix des énergies, par rapport à l'année de référence prédéfinie. Ce calcul est donc particulièrement pertinent lorsque le coût des énergies augmente, alors que les consommations diminuent. La dépense évitée sur les quatre années considérées par rapport à l'année 2016 représente 177 329 € en valeur cumulée.



sur les consommations de carburant, et se traduisent par leur baisse effective.

Quelles sont à vos yeux les actions les plus porteuses, déjà réalisées et à venir, pour illustrer l'engagement concret de Sassenage en matière de performance énergétique, au service de

la transition écologique ? L'action la plus porteuse de ces dernières années en matière de transition écologique et de performance énergétique est pour moi sans équivoque : il s'agit de la mise en place des deux chaudières bois : « école et gymnase des Pies » et

« Plaine des sports » (piscine, halle des sports Jeannie Longo, centre technique municipal). Ces deux dispositifs ont effectivement permis de réduire considérablement nos émissions de Co2, et nous travaillons d'ailleurs sur la possibilité d'en installer deux

supplémentaires (écoles Vercors Furon et Guâ, et secteur hôtel de ville, médiathèque l'Ellipse, multi-accueil les Lucioles et salle Pyramide), pour inscrire Sassenage durablement dans cette voie des énergies vertueuses. On peut évoquer en outre

le renouvellement de notre parc automobile, initié sous le mandat précédent par mon collègue adjoint Daniel d'Olivier Quintas, et suivi actuellement par mon autre collègue Hervé Madinier. Il s'agit d'opter pour des véhicules plus propres, électriques... On peut citer également

Consommations (MWh) à climat constant

Energie / poste	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution tendancielle *	Evolution 2019-2020
Gaz naturel (kWh PCI)	3 844	3 643	3 772	3 737	1 860	-50,0%	-50,2%
Bois énergie				101	1 837	-	-
Electricité bâtiments	1 328	1 287	1 209	1 212	990	-19,9%	-18,3%
Eclairage public	606	606	601	573	554	-6,7%	-3,4%
Carburants	suivi partiel	225	202	195	177	-14,9%	-9,6%
TOTAL		5 762	5 784	5 819	5 417	-6,4%	-6,9%

* [%] = année 2020 comparée à la moyenne des 3 années antérieures

Dépenses (€ TTC)

Energie / poste	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution tendancielle *	Evolution 2019-2020
Electricité bâtiments	204 919	199 155	189 768	207 436	181 454	-8,7%	-12,5%
Bois énergie				7 041	145 990	-	-
Gaz naturel (kWh PCI)	200 038	210 193	204 633	220 420	98 951	-53,3%	-55,1%
Eclairage public	85 255	88 495	85 520	85 877	88 429	2,1%	3,0%
Carburants	suivi partiel	29 899	28 629	28 822	22 177	-23,8%	-23,1%
TOTAL		527 743	508 550	549 597	536 999	1,6%	-2,3%

* [%] = année 2020 comparée à la moyenne des 3 années antérieures

De l'enjeu des chaufferies bois...

L'expérience des deux chaufferies bois déjà installées sur la commune étant plus que concluante, la Ville étudie l'opportunité de réaliser deux nouvelles installations du même type afin de desservir les deux écoles Vercors (Furon et Guâ) d'une part, et le pôle hôtel de ville, médiathèque l'Ellipse, multi-accueil les Lucioles et salle Pyramide d'autre part.

Le déroulé des opérations

Un appel d'offres a donc été lancé. Il a pour objet la fourniture de chaleur renouvelable produite en majorité à partir de bois, énergie nécessaire au chauffage des locaux, et à la production d'eau chaude sanitaire. Parmi les conditions à remplir, la chaleur sera livrée à chacun des bâtiments via un réseau enterré que l'entreprise retenue devra réaliser. Une chaleur qui devra en outre être produite à 90 % minimum par une chaudière bois, là encore installée par l'entreprise retenue.

Bien entendu, l'aspect et l'implantation des équipements ne sont pas laissés au hasard. Par exemple, ils ne devront pas dépasser

la hauteur des bâtiments existants, et respecteront le PLUi et les règles constructives de la commune.

Les emplacements pressentis tiennent bien évidemment compte de la praticité pour la livraison du combustible nécessaire qui, précisons-le, devra provenir des territoires avoisinants. Autre condition environnementale d'importance pour la Ville : les valeurs d'émission des deux futures chaudières bois devront être inférieures à celles imposées par le Fond chaleur renouvelable de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et par le PPA (Plan de Protection de l'Atmosphère) de l'agglomération grenobloise.

Bien évidemment, une attention particulière sera portée à la continuité de la fourniture d'énergie durant la période de chauffe pour ne pas tomber en panne de combustibles aux moments les plus froids de l'année ! Et en cas d'incident, obligation est faite au fournisseur d'intervenir à tout moment, 24h/24, et 365 jours par an. Enfin, la livraison des matériaux tiendra compte de

la quiétude du voisinage.

Autant d'éléments qui seront étudiés avec attention au moment de choisir le prestataire.

Quel montage financier ?

Comme pour les deux chaufferies bois existantes, le coût des travaux sera supporté par l'entreprise qui remportera le marché. La Ville n'a donc pas d'avance de fonds à prévoir. Par contre, elle met les emprises foncières nécessaires à la mise en œuvre des installations, ainsi que les locaux techniques, et achète l'énergie produite au fournisseur.

un axe moins visible que nous poursuivons, au service de notre politique énergétique. Il s'agit du plan pluriannuel d'investissement, qui vise à améliorer de façon pérenne et soutenue la performance énergétique des équipements communaux. Et tant

d'autres actions que je n'ai pas citées...

Enfin, que répondez-vous à ceux qui estimerait que ce qui est fait n'est pas suffisant ?

J'ai envie de leur dire qu'on peut toujours faire plus, faire mieux. Et qu'il n'est d'ailleurs jamais

souhaitable d'être trop sûr de soi, suffisant... Mais j'aurais aussi tendance à répondre que par définition, celui qui n'est jamais satisfait, trouvera toujours à redire...

Alors il faut savoir saluer les victoires, aussi minimes soient-elles, encourager les efforts, faire preuve

d'engagement et de conviction. Rome ne s'est pas faite en un jour ! Et relever le défi de la transition écologique est justement un chantier de longue haleine, qui se construit chaque jour, par la conjonction de petits gestes et de grandes mesures.

Nous œuvrons avec détermination en ce sens, pour continuer à réduire notre empreinte carbone. La qualité de vie des Sassenageois est notre priorité, et nous mettrons toutes les actions nécessaires en place pour y contribuer de manière active et concrète.

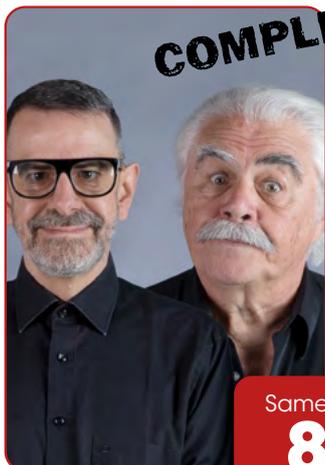
Théâtre en Rond

Les spectacles de janvier à ne pas manquer!

HUMOUR

CA VA RÂLER!

Comédie du Dauphiné



Samedi

8

janvier

HUMOUR

JUMP!

Starbugs



Samedi et dimanche

15/16

Janvier

HUMOUR MUSICAL LYRIQUE

LES CATA DIVAS

Trio Amaryllis



Vendredi

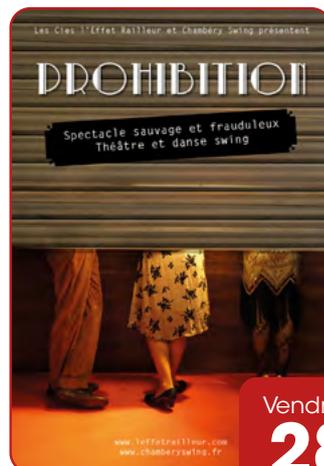
21

janvier

THÉÂTRE ET DANSE SWING

PROHIBITION

Cie l'Effet Raillieur et Chambéry Swing



Vendredi

28

janvier

Julien Doré en toute intimité

Les auditeurs qui avaient saisi leur chance sur les ondes de Chérie FM et décroché le précieux sésame leur ouvrant le droit d'assister au concert super privé de Julien Doré étaient tous au rendez-vous, mardi 7 décembre au Théâtre en Rond.

L'équipement était en effet plein à craquer, la ferveur au rendez-vous, la chaleur humaine aussi.

Et quelle soirée !

Une soirée entre amis

Julien Doré renouait avec son public avec un plaisir non feint. Et les spectateurs le lui rendaient bien, entonnant à gorge déployée « Coco Câline », « Nous » et bien d'autres de ses titres emblématiques.

De quoi vibrer à l'unisson et être portés par cette énergie communicative et cette proximité que l'artiste gardois véhicule avec simplicité, à coups de « Mes amis » lancés régulièrement au public avec lequel il a en effet beaucoup interagi.

Ses subtiles pointes d'humour et d'autodérision, et ses clins d'œil à Simone et Jean-Marc, ses deux fidèles compagnons à quatre pattes qu'il met en scène dans ses clips et autres publications sur les réseaux sociaux — ils ont LEUR page Instagram ! —, ont aussi largement contribué à cette intimité précieuse.

Une intimité dont il n'a pas boudé le plaisir, exprimant sa satisfaction de retrouver ce contact direct avec le public « *qui lui a tant manqué et qui le touche* », et saluant au passage la configuration privilégiée justement offerte par le Théâtre en Rond.

« *Accueillir Julien Doré a été une magnifique opportunité pour Sassenage, souligne Michel Vendra, l'adjoint délégué aux associations, au sport et à la culture. Et je tiens à remercier chaleureusement Chérie FM d'avoir pensé à Sassenage et au Théâtre en Rond pour ce partenariat. A refaire sans modération !* »

Et de conclure : « *Ce concert super privé nous a non seulement permis d'enrichir notre saison culturelle d'une tête d'affiche, et pas des moindres, mais aussi de faire largement rayonner notre ville et notre équipement puisque la radio faisait gagner les places en local et au national.*

C'est une sacrée opération de notoriété, et bien des salles nous ont certainement envié cet accueil de Julien Doré pour son grand retour sur scène. »

Désormais, après « Paris-Seychelles », Sassenage !



L'info locale à la page



Si les magazines municipaux ont pendant longtemps constitué le moyen d'information privilégié entre les collectivités et leurs habitants, on note que la presse territoriale n'échappe pas aux bouleversements profonds intervenus en termes d'usage et de mode de lecture depuis quelques années.

Les réseaux sociaux et autres outils numériques se sont en effet progressivement installés dans les habitudes de tout un chacun, et s'il ne s'agit pas de mettre dos à dos papier et digital, il convient cependant d'observer les nouvelles pratiques, pour investir les différents canaux à bon escient, et informer au mieux l'ensemble des habitants.

Du tout-papier au multicanal

A raison d'onze parutions par an, Sassenage en pages entre dans les foyers sassenageois à fréquence régulière connue (première semaine du mois) depuis de très nombreuses années : ce numéro est le 276^{ème}...

Et quand il se fait attendre ou qu'il manque à l'appel, il n'est pas rare que le signalement en soit fait en mairie. L'attachement au magazine ne se dément donc pas. Les habitudes autour de lui ont cependant évolué au gré d'actions incitatives visant à privilégier le recours à sa version digitale : distribution d'autocollants à apposer sur les boîtes à lettre pour l'indiquer au distributeur et ainsi optimiser la diffusion du magazine papier, promotion de sa consultation en ligne via le site internet et la page facebook de la Ville...

La page facebook, justement, a su se tailler la part du lion, ayant notamment vu sa fréquentation dynamisée avec la crise sanitaire. Elle était en effet le seul moyen de rester en contact avec les Sassenageois. Elle a aussi permis de communiquer autrement, de tisser un lien de proximité particulier, qui s'est renforcé au fil des mois et qui fait chaud au cœur : la communauté s'est développée — la page compte près de 3600 abonnés —, et est riche de nombreux super fans !

On note beaucoup de bienveillance dans les échanges. Le sentiment d'appartenance est fort, les commentaires sont majoritairement constructifs, et le propos se veut en dehors de toute considération politique. On est dans l'interaction entre Sassenageois, simplement, sans autre enjeu.

On est loin de l'époque du tout-papier où Sassenage en pages paraissait la première semaine du mois, complété par trois hebdomadaires les semaines suivantes.

Ces temps-là sont effectivement révolus. Il faut se réinventer, coller aux nouveaux usages...

Il n'est donc pas question de délaisser Sassenage en pages — le papier n'est pas mort ! —, mais bien de l'appréhender autrement, dans une approche globale de communication se tenant à l'écoute des habitants et de leurs attentes, que ce soit à l'égard du papier comme du digital.

Sassenage en pages bientôt bimestriel

Et pour entrer concrètement dans cette ère de la modernisation, Sassenage en pages va changer de rythme courant 2022 pour devenir bimestriel et laisser ainsi l'actualité « chaude » au numérique.

Bref, la Ville est convaincue de la nécessité de faire évoluer ses outils de communication ; le digital n'ayant pas vocation à remplacer le papier, mais bien à le compléter, à élargir le champ du lectorat, à se permettre un autre ton, à gagner en réactivité...

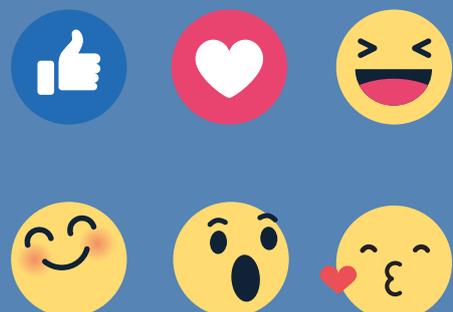
Aussi, en attendant de vous détailler cette approche multicanale qui permettra de conjuguer pérennité du papier et développement du digital en vue d'atteindre et informer le maximum de Sassenageois, les plus jeunes notamment, nous vous invitons, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, à consulter régulièrement le site internet de la Ville, sassenage.fr⁽¹⁾, et à suivre et vous abonner à la page facebook @VilleSassenage. Pour que nous restions connectés, et que vous soyez informés en continu !

(1) La réflexion autour de la modernisation de la communication se voulant globale, le site internet, remanié courant 2019, va à nouveau connaître un « coup de jeune », toujours dans un souci d'optimisation de l'outil.

facebook

Retrouvez
toute l'actualité
sur

facebook.com/VilleSassenage



Alerte citoyens Risques majeurs : inscrivez-vous !

La Ville met en place un service d'alerte (sms, message vocal, mail) pour vous informer rapidement de tout évènement exceptionnel survenant à Sassenage en matière de risques majeurs (tempête, inondation...).

POUR VOUS INSCRIRE :

- ✓ Rendez-vous sur le site internet de la Ville : sassenage.fr
- ✓ Cliquez sur « Alerte citoyens Risques majeurs »
- ✓ Remplissez en ligne le formulaire d'inscription
- ✓ Recevez par mail la confirmation de votre inscription et le code d'administration de votre compte, à conserver précieusement pour procéder à tout changement (adresse postale ou de messagerie électronique, numéro de téléphone...)
- ✓ Vous serez désormais informés en cas d'évènement exceptionnel en matière de risques majeurs sur Sassenage, et nous comptons sur vous pour inviter famille, collègues et amis à s'inscrire aussi !



INONDATION



SÉISME



INDUSTRIEL



RUPTURE DE BARRAGE



TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



MÉTÉO



GLISSEMENT DE TERRAIN

Pour chanter ou discuter en anglais

On ne présente plus l'association Sassenage English Friendship qui propose, dans les locaux du centre associatif Saint-Exupéry, des cours de langue anglaise aux adultes, allant du niveau novice à celui de confirmé.

A noter que cette année a marqué le lancement de deux nouvelles activités. Il y a d'abord Singing in english, pour ceux qui aiment chanter dans une ambiance amicale et décontractée. Mais ne vous méprenez pas, il ne s'agit pas d'une chorale à proprement parler. Le but n'est pas nécessairement d'apprendre à chanter mieux, mais de mieux chanter en anglais ! Cet atelier a lieu les premiers et troisièmes vendredis du mois, de 18h à 19h, hors vacances scolaires.

Pour ce qui est de Chat in english, l'idée est d'aborder un sujet d'actualité et d'échanger, en anglais bien sûr, pendant une heure de discussion. Les séances ont lieu chaque deuxième vendredi du mois, de 18h à 19h.

Vous avez désormais une multitude d'options pour apprendre ou améliorer votre anglais !



INFOS ET INSCRIPTIONS : [HTTP://SASSENGLISH.BLOGSPOT.COM/](http://sasenglish.blogspot.com/)
OU [SASS.ENG.FRIENDSHIP@GMAIL.COM](mailto:sass.eng.friendship@gmail.com)

Ils sont la Ville Déneigement : la force du collectif

La neige peut tomber. La Ville est parée !

En effet, chaque année, les services communaux sont en ordre de marche pour agir et réagir dès la menace des premiers flocons. Cette année, le plan de viabilité hivernale a ainsi été activé le 29 octobre, pour une mise en œuvre jusqu'au 25 février.

Concrètement, ce sont vingt-six agents de la Ville, issus des différents services techniques (festivités, propreté urbaine, espaces verts, régie technique...), qui sont mobilisables au titre du déneigement, et une astreinte est assurée de façon hebdomadaire à tour de rôle par trois responsables d'opération, véritables « chefs d'orchestre » des interventions de déneigement.

Au-delà des équipes constituées, le reste du personnel n'étant pas d'astreinte demeure à disposition du responsable d'opération pour étoffer les rangs s'il estime qu'un renfort est nécessaire au regard de la situation d'enneigement. Il s'agit ainsi d'être à pied d'œuvre pour assurer la sécurité publique de la voirie en période hivernale, c'est-à-dire, à court terme, dégager les voies publiques et les rendre praticables pour le début de matinée, et les maintenir en état pour la circulation tout au long de la journée. Il en est de même pour l'accès aux équipements publics (écoles, mairie...), les trottoirs des voies principales, et les pistes cyclables. Le déneigement de voiries privées est ensuite assuré dans les copropriétés sous convention avec la Ville.

Une vigilance de tous les instants

Chaque semaine d'astreinte, il incombe au responsable d'opération d'assurer une veille météo (consultation des services spécialisés, ainsi que de la caméra située aux Côtes), de vérifier l'état des chaussées chaque jour, et de déclencher une intervention en fonction des conditions.

Si une intervention est effectivement requise (chutes de neige, risque de verglas...), il appelle alors les agents d'astreinte (conducteurs et agents d'accompagnement) pour procéder au dégagement des voies publiques, en mobilisant les quatre chasse-neige de façon à couvrir l'ensemble du territoire communal (deux sur les Côtes, un sur la plaine, et le dernier sur le secteur du Bourg, et pour traiter les parkings et pistes cyclables). Le déneigement des autres parkings et des écoles est également assuré, tandis que le reste des agents s'attèle au déneigement manuel des accès aux équipements publics et autres trottoirs. Rappelons au passage que les habitants ont la responsabilité de déneiger les trottoirs longeant leur propriété, et que du sel de déneigement est à disposition des Sassenageois au centre technique municipal.

Action, évaluation

Les opérations s'organisent selon un plan d'intervention précis établi en amont de l'activation du plan de viabilité hivernale, pour



que chacun connaisse précisément son rôle dans le dispositif, et que le moment venu, la priorité soit donnée à l'action, plutôt qu'aux explications.

Un compte-rendu hebdomadaire, ainsi que des fiches d'intervention journalière sont établis par le responsable d'opération à l'issue de sa semaine d'astreinte, pour un suivi précis de l'activité de déneigement, mais également pour une évaluation du plan de viabilité hivernale une fois la saison passée (analyse du fonctionnement, de l'organisation...).

Bref, à chaque étape, c'est un véritable travail d'orfèvre pour cette grosse machine bien rodée, mue par du matériel et des hommes engagés au service de tous pour traverser l'hiver avec sérénité.

Cette efficacité collective est d'ailleurs largement saluée. Il n'est effectivement pas rare que la qualité du déneigement à Sassenage soit applaudie, par les Sassenageois d'abord, mais aussi par des habitants et automobilistes d'autres territoires qui apprécieraient qu'il en soit de même chez eux...

Bravo Messieurs, et merci de nous faire apprécier l'hiver en ne craignant pas que tombe la neige ou s'installe le verglas !



REPÈRES

La viabilité hivernale en chiffres

35 821 m

de voiries publiques

1 930 m

de voies privées (copropriétés et autres établissements sous convention)

29 tonnes

de sel de déneigement en moyenne par an

Et aussi

400 kg

de sel mis à disposition des Sassenageois au centre technique municipal en moyenne par an



Instant Toodoux rien que pour vous



Noémie Favre est sassenageoise mais elle est aussi infirmière puéricultrice, spécialisée dans l'accompagnement prénatal et/ou postnatal des parents.

A 25 ans, elle a déjà un joli parcours à son actif : son diplôme d'infirmière puéricultrice en poche, elle part faire ses armes au sein d'un hôpital pédiatrique à Paris, dans un service de réanimation et médecine néonatale en septembre 2019. Elle est amenée à réaliser des soins de nursing auprès de nouveau-nés pesant entre 500 g et 4 kg, deux extrêmes qui ne sont évidemment pas abordés de la même façon !

Face à ces vies toutes nouvelles, une autre dimension la touche particulièrement : celle de l'accompagnement des parents qui doivent souvent faire face à un stress et une

inquiétude extrêmes. Mais à l'hôpital, le personnel de réanimation néonatale dispose de trop peu de temps pour effectuer ce soutien dans de bonnes conditions.

Elle décide donc de suivre une formation à « l'école du bien naître », fondée par Sonia Krief, une auxiliaire de puériculture reconnue pour la mise au point d'une méthode de bain permettant aux tout-petits de retrouver les sensations d'in utero. Autant dire que thalasso bain bébé, mais aussi massages non thérapeutiques pour femme enceinte, postnatal ou bébé, allaitement, ou encore portage de bébé n'ont plus de secrets pour Noémie !

Elle fait le choix, cet été, de revenir s'installer dans la région pour monter son activité d'accompagnement à la périnatalité,

et officier dans l'agglomération grenobloise. Car pour mieux appréhender l'environnement des – futurs – parents, elle se déplace à domicile⁽¹⁾ afin de divulguer soins et conseils sur mesure. De toute évidence, Instant Toodoux est la promesse d'un moment à soi, où bienveillance se conjugue avec professionnalisme.

(1) A partir du 6 janvier, Noémie sera également présente tous les jeudis dans le cabinet « Mon ptit Hêtre », situé Caserne de Bonne à Grenoble.

INFOS : NOÉMIE FAVRE, 06 59 14 61 25
OU NOEMIE@INSTANTTOODOUX.FR.
SITE : WWW.INSTANTTOODOUX.FR/

Avis aux recensés

La campagne de recensement avait dû être annulée en 2021 à cause de la crise sanitaire. Pour l'heure, celle de 2022 est maintenue, et elle aura lieu du jeudi 20 janvier au samedi 26 février.

Lors du premier jour de la collecte, ce sont les habitations mobiles ainsi que les personnes sans abri – qui étaient prévues en 2021 – qui seront visitées.

A noter qu'un nouveau protocole a été mis en place pour les maisons individuelles, identique à celui des immeubles : une notice contenant des codes d'accès est déposée directement dans les boîtes aux lettres pour permettre aux habitants d'effectuer leur recensement via internet. La visite de l'agent recenseur n'a lieu que si les résidents n'ont pas répondu de manière spontanée par ce biais.

Comme depuis plusieurs années maintenant, ce sont deux agents municipaux, Virginie Triboulat et Remy Gallo, qui sont chargés de ce précieux recueil d'informations. Réservez-leur un bon accueil tout en vous assurant qu'il s'agit bien de l'un d'entre eux.



Les Sapinoux de retour !

Cela fait maintenant plusieurs années que Grenoble-Alpes Métropole met en place cette grande opération de récupération des sapins après leurs bons et loyaux services dans les foyers sassenageois, mais aussi de l'ensemble de l'agglomération.

Aussi, jusqu'au 28 janvier, n'abandonnez pas votre sapin n'importe où. Cinquante-deux points de collecte sont en effet répartis dans quatorze communes, dont Sassenage. Rendez-vous donc rue Pierre Dalloz à Rivoire de la Dame, place de l'Europe ou rue du parc Messkirch, pour lui donner une nouvelle vie.

L'an dernier, près de 13 000 sapins ont été récupérés. Cette année encore, ils seront broyés puis transformés en compost épandu par les agriculteurs locaux pour enrichir les sols.

Attention, seuls les sapins naturels et sans sac à sapin⁽¹⁾ sont acceptés. Ceux en plastique, recouverts de neige artificielle, en filet ou avec des décorations sont à jeter en déchèterie avec les encombrants.

(1) Les sacs à sapin provoquent des bourrages dans les broyeurs.

Une jardinière anti crottes

Dans le Bourg, une grande jardinière en pierre jouxtant les locaux de la Malle Poste a été réalisée. Ce petit coin était auparavant revêtu de graviers, et était devenu au fil du temps, un repaire canin dévolu à leurs excréments. Espérons que ces plantations et le béton désactivé déposé autour décourageront les maîtres peu scrupuleux et leurs animaux.



Le projet Bouygues va démarrer...



Il y a tout juste un an, le projet immobilier Bouygues version 2 était présenté aux riverains de la rue de la République⁽¹⁾. Pour rappel, il s'agit d'un projet de 25 logements en résidence seniors autonomes et 14 logements locatifs sociaux, ainsi que 39 places de stationnement (17 couvertes et 22 extérieures).

L'heure est désormais au démarrage du chantier. Les travaux devraient débuter dans la deuxième quinzaine de janvier, sur une plage horaire allant de 7h30 à 16h30. Concernant la circulation rue de la République, elle sera mise à double sens, pour les véhicules de chantier uniquement. Cependant, à terme, cette modification devrait devenir définitive, et Grenoble-Alpes Métropole réaménagera la voirie en créant un trottoir et en mettant en place une nouvelle signalétique.

(1) Lire, dans Sassenage en pages n°266 – février 2021, l'article « Concrètement, sur le terrain... », page 11.

CONTACT : 04 38 02 32 02.

Débroussailler pour préserver

Il est rappelé aux propriétaires de terrain comprenant un bois, une forêt ou une zone située à moins de 200 mètres d'un bois ou d'une forêt, qu'ils ont l'obligation de débroussailler à titre préventif afin de réduire les risques d'incendie en créant une discontinuité végétale. Cette diminution de combustibles naturels permet en effet de garantir l'intensité plus faible d'un éventuel feu. Sassenage est concernée par cette obligation au titre de la protection du massif du Vercors.

INFOS : ISERE.GOUV.FR.

Bientôt une Convention citoyenne pour le climat

Par délibération du 29 janvier 2020, la Métropole s'est engagée à organiser une Convention citoyenne pour le climat afin de compléter le Plan climat air énergie et mettre les citoyens au cœur de la transformation écologique.

Courant janvier, 150 citoyens seront tirés au sort pour constituer un groupe représentatif du territoire métropolitain : diversité géographique, parité, diversité des âges (de 18 à 90 ans), de profils socioéconomiques, personnes en difficulté,

en situation de handicap...

L'idée est de réunir ces citoyens cinq week-ends au total, entre les mois de mars et de juillet, pour échanger et tenter de répondre à deux questions : comment réduire les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire, et comment atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, tout en favorisant la justice sociale ?

Les propositions de la Convention citoyenne pour le climat seront rendues publiques lors d'un forum organisé en septembre

2022 dans le cadre de Grenoble capitale verte européenne.

Un site internet dédié à la Convention⁽¹⁾ sera mis en ligne au cours du mois de janvier. Ainsi, les habitants pourront suivre les travaux des citoyens, disposer d'informations sur les sujets étudiés, mais aussi donner leur avis.

(1) www.conventionclimat.grenoblealpesmetropole.fr

Des arbres têtards à l'Ovalie

Le 3 novembre, des arbres têtards étaient plantés dans le parc de l'Ovalie ; un chantier mené par Grenoble Alpes Métropole, en collaboration avec l'association Gentiana, spécialisée dans la flore sauvage. L'ENS (Environnement Nature Sassenage) s'est également intéressée de près à ce chantier participatif, et a pu échanger avec les intervenants.

Mais précisons tout d'abord ce qu'est un arbre têtard. Il s'agit d'un arbre taillé de manière répétée, créant, au niveau du tronc, des abris naturels pour de nombreuses espèces d'oiseaux, d'insectes ou de petits mammifères. Ils peuvent ainsi vivre plus de cent ans, et représentent un grand intérêt pour la biodiversité.

Les saules du pourtour de la réserve de pêche et du long de la petite Saône ont donc été étêtés. Certaines branches coupées ont ensuite été taillées en biseau puis plantées. D'autres ont été placées le long de la berge afin de créer une barrière naturelle



destinée à obstruer l'accès à la réserve pour favoriser la tranquillité de la faune, lutter contre l'érosion du sol, et permettre à la végétation de rive de se développer. Une des branches a par ailleurs été laissée délibérément dans l'eau pour permettre l'alevinage et créer un refuge contre les prédateurs.

L'ensemble de ce travail sera, à l'avenir, suivi et géré par l'équipe d'entretien des espaces naturels métropolitains. Une démarche qui aura assurément un impact positif sur la faune, les berges et la stabilisation des sols.

INFOS : WWW.GENTIANA.ORG

L'urbanisme 2.0

Depuis le 1^{er} janvier, les demandes de permis de construire, de déclaration préalable et de certificats d'urbanisme peuvent être réalisées en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide.

Le dépôt en ligne, c'est...

- Un service accessible à tout moment et d'où que vous soyez, dans une démarche simplifiée.

- Un gain de temps et d'argent : plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou d'envoyer vos demandes en courrier recommandé

- Une démarche plus écologique, grâce à

des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires.

- Plus de transparence sur le traitement de vos demandes, grâce à un circuit entièrement dématérialisé avec tous les acteurs de l'instruction, et des échanges facilités jusqu'à la décision de l'administration.

Pour réaliser ces démarches, la commune met à votre disposition un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible : le guichet numérique des autorisations d'urbanisme. Vous pourrez y accéder depuis

le lien : <https://depotdau.lametro.fr/gnau/#/>

Ce guichet numérique vous permettra de déposer de manière dématérialisée et sécurisée vos demandes d'autorisation d'urbanisme. Depuis votre espace personnel, vous pourrez ensuite suivre les principales étapes de l'instruction de votre dossier.

Précision importante : toute saisine par voie dématérialisée devra être faite uniquement depuis ce guichet numérique. Aucune saisine par mail ne sera acceptée pour les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Élections présidentielle et législatives en vue

Deux élections rythmeront le calendrier de 2022 : la Présidentielle et les Législatives. Plus précisément, les Français seront appelés à élire le Président de la République le 10 avril pour le premier tour, et le 24 avril pour le second. En ce qui concerne les Législatives, rendez-vous est donné les 12 et 19 juin.

Pour ce faire, il est bien entendu indispensable d'être inscrit sur les listes électorales. Si tel n'est pas votre cas, vous avez jusqu'au vendredi 4 mars pour effectuer les démarches nécessaires pour la Présidentielle, et jusqu'au vendredi 6 mai pour les Législatives.

2022 est également une année de refonte des listes électorales. Ainsi, une nouvelle carte électorale sera envoyée

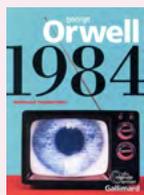
à tous les inscrits. C'est donc l'occasion de signaler tout changement : adresse, nom d'épouse...

En cas d'empêchement pour l'un ou plusieurs scrutins, sachez également qu'il est désormais possible de donner procuration à une personne inscrite sur les listes électorales, même si elle n'est pas inscrite sur les listes électorales de la commune de Sassenage. Une souplesse non négligeable !

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE :
WWW.SERVICE-PUBLIC.FR/PARTICULIERS/VOSDROITS/F1604



Cercle des Amateurs de Lecture: lus et appréciés



1984

George Orwell (Gallimard, 1976)

Année 1984 en Océanie. 1984 ? C'est en tout cas ce qu'il semble à Winston, qui ne saurait toutefois en jurer. Le passé a été oblitéré et réinventé, et les événements les plus récents sont susceptibles d'être modifiés. Winston est lui-même chargé de récrire les archives qui contredisent le présent et les promesses de Big Brother. Grâce à une technologie de pointe, ce dernier sait tout, voit tout. Il n'est pas une âme dont il ne puisse connaître les pensées. On ne peut se fier à personne et les enfants sont encore les meilleurs espions qui soient. Liberté est Servitude. Ignorance est Puissance. Telles sont les devises du régime de Big Brother. La plupart des Océaniens n'y voient guère à redire, surtout les plus jeunes qui n'ont pas connu l'époque de leurs grands-parents et le sens initial du mot "libre". Winston refuse

cependant de perdre espoir. Il entame une liaison secrète et hautement dangereuse avec l'insoumise Julia et tous deux vont tenter d'intégrer la Fraternité, une organisation ayant pour but de renverser Big Brother. Mais celui-ci veille...

Avis de Josette

« Un livre très connu qu'il faut lire ou relire. Il s'agit d'un monde où il n'y a plus de liberté du tout. Le gouvernement appelé Big Brother s'appuie sur un conditionnement total des individus basé sur la délation et la haine de l'autre. Winston, le héros se rebelle avec intelligence et veut simplement vivre et penser... Une chose m'a particulièrement frappée, c'est ce que cette société appelle « la double pensée » et qui correspond à notre « vérité alternative ». Comment ne pas penser à Trump, à la Corée du Nord et aux théories complotistes ? Très bien écrit, ce livre est très agréable à lire malgré le sujet. Le résultat est corrosif et hilarant. »



Concours pour le paradis

Clélia Renucci (Albin Michel, 2018)

Venise 1577. La fresque du paradis sur les murs du palais des Doges a disparu lors d'un incendie. Un concours est lancé pour la remplacer auquel participent les maîtres de la ville dont Véronèse, Tintoret et Zuccaro. Entre rivalités artistiques et déchirements religieux, les peintres mettent tout en œuvre pour séduire la Sérénissime.

Avis de Patrick

« 1577, le Palais des Doges de Venise est en flammes. Il s'agit de restituer à la sérénissime l'immense toile du Paradis. Véronèse et Le Tintoret sont mis en concurrence pour réaliser cette peinture. Véritable thriller, jalousie, trahison, inquisition, ce roman nous transporte, par-delà les siècles dans l'univers de l'histoire de l'art. Vous aimez Venise, plongez-vous dans ce roman indispensable ! »



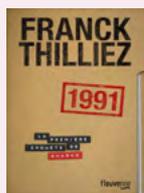
Une machine comme moi

Ian Mc Ewan (Gallimard, 2020)

A Londres, en 1982, Charlie fait l'acquisition d'un Adam, un androïde doté d'une intelligence très perfectionnée. Il ressemble beaucoup à un humain, fait la conversation, écrit des poèmes et déclare sa flamme à Miranda, la compagne de Charlie. Malgré cela, le trio vit en bonne entente mais les relations se compliquent au moment de l'assassinat du Premier ministre.

Avis d'Yvette

« Adam est un beau garçon, bien bâti, la peau douce, le souffle tiède, une splendide chevelure. Il fait la vaisselle, les courses, s'occupe du ménage. Sa conversation est agréable. Il écrit des poèmes, et tombe même amoureux... Oui, mais, Adam est un robot ! Charlie l'a acheté (très cher) avec l'argent de l'héritage de ses parents. La réalité quotidienne sera-t-elle possible avec lui ? Roman saisissant, troublant, perturbateur et fascinant.»



1991 : La première enquête de Sharko

Franck Thilliez (Fleuve éditions, 2021)

En 1991, pour sa première enquête, Franck Sharko reprend l'affaire des Disparues du Sud parisien. Entre 1986 et 1989, trois femmes ont été enlevées, violées et poignardées. Sharko n'a aucun indice, jusqu'à ce qu'un homme paniqué vienne chez lui, en possession d'une photo représentant une femme attachée à un lit, la tête dans un sac.

le « petit bleu » au 36 quai des Orfèvres ! Comme le veut la tradition, il est relégué aux archives pour consulter et apporter un regard neuf sur les affaires non résolues, comme l'affaire des Disparues du Sud parisien... qui deviendra la toute première enquête de Sharko !

J'ai beaucoup aimé ce roman, véritable plongée dans les années 90 où la technologie était quasiment absente, pas d'ordinateurs, pas de téléphones portables, pas d'internet, pas d'analyses ADN. Rien pour faciliter la tâche des enquêteurs, les mettant ainsi souvent en danger. L'intrigue est prenante, Franck Thilliez a l'art de nous tenir en haleine. Dans 1991, il nous montre un Sharko débutant mais déjà tenace et efficace, mais aussi un Sharko amoureux, tendre, préservant au maximum sa compagne des horreurs qu'il voit dans le cadre de ses missions. Je recommande ! »

Avis de Florence

« Dans ce nouveau roman, nous retrouvons Sharko mais cette fois au début de sa carrière, tout juste sorti de l'école de police et de son nord natal, il est



La fille qu'on appelle

Tanguy Viel - Editions de Minuit 2021

Quand il n'est pas sur un ring en train de boxer, Max Le Corre travaille comme chauffeur pour le maire de la ville. Lorsque sa fille Laura, âgée de 20 ans, revient vivre avec lui, Max se dit que le maire pourrait l'aider à trouver un logement.

l'emprise d'un homme politique qui n'est autre que le Maire de la ville, devenu récemment ministre. Même s'il n'y a pas eu viol à proprement parler, elle n'a pas eu le choix et essaye d'en convaincre les gendarmes. Laura est la fille de Max Le Corre, boxeur, ancienne star locale, devenu le chauffeur de Monsieur le Maire, et, lorsque Laura, 20 ans, une allure de mannequin, revient au pays, Max demande tout naturellement au Maire de l'aide pour trouver un logement et un travail à sa fille. Tanguy Viel montre avec une mécanique implacable comment certains hommes de pouvoirs tirent les ficelles pour obtenir des plaisirs faciles, de véritables prédateurs en puissance, le mécanisme de l'emprise y est exploré avec beaucoup de finesse, mais également celui du consentement. Dans ce roman, est dévoilé aussi, avec une grande pudeur, un amour filial qui explose au travers d'une vengeance spectaculaire. Un excellent roman ! »

Avis de Florence

« Tanguy Viel m'avait déjà conquise avec « Article 353 du code pénal », sorti en 2017, et dans ce nouveau roman : « La fille qu'on appelle », on y retrouve le même procédé, le même phrasé, la même tension. Laura Le Corre est interrogée par les gendarmes, elle porte plainte car elle a subi



L'espoir de jours meilleurs pour mieux nous retrouver

Chères Sassenageoises, chers Sassenageois, je tiens tout d'abord à vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui débute. Assurément, j'aurais préféré qu'elle se présente sous de meilleurs auspices, dans un contexte sanitaire stabilisé, dans une ambiance plus sereine, pour renouer avec cette convivialité qui nous est chère, avec ces précieux échanges et moments de partage qui font le ciment du bien vivre ensemble auquel nous sommes tous si attachés, et plus que jamais.

Les années se suivent, et malheureusement se ressemblent. Il y a un an en effet, j'exprimais les mêmes souhaits, et cette envie profonde de laisser derrière nous cette mise entre parenthèses de nos activités et interactions, ces mauvais souvenirs induits par la crise sanitaire... Alors bien évidemment je regrette que

2022 se profile comme 2021, dans l'incertitude, mais je reste confiant, en notre sens des responsabilités, en l'attention que nous nous portons mutuellement, en notre bon sens... Et j'ai aussi espoir, en demain, en nous... Je me dis que la conjonction de nos efforts sera la clé de cette sortie de crise, que nous saurons nous en relever tous ensemble, pour mieux apprécier les jours meilleurs qui arriveront...

En ce sens, j'espère pouvoir vous retrouver au gymnase des Pies le 14 janvier pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Ce serait en effet le signe de cette embellie que nous appelons tant de nos vœux... Peut-être est-ce une façon de conjurer le sort, d'y croire si fort que ce rêve se réaliserait...

Dans tous les cas, bien évidemment, nous ne prendrons aucun risque. Ainsi, si la

situation sanitaire se dégrade encore, la raison aura le dernier mot sur le plaisir de nous retrouver, et nous annulerons. Ce sera la mort dans l'âme, cette année encore, mais ce sera une décision alors responsable.

Excellente année à vous tous, du fond du cœur.

EXPRESSION LIBRE DE L'OPPOSITION I GROUPE S'UNIR POUR SASSENAGE

Les déchets sachant cesser !

Les élus de S'unir pour Sassenage vous présentent leurs vœux sincères de bonheur et prospérité pour 2022. Dans les résolutions de début d'année, nous vous souhaitons de pouvoir mettre en place des actions concrètes, bonnes pour la planète et votre budget. Par exemple la réduction et valorisation des déchets. En moyenne un habitant de Sassenage produit 465 kg/an (moyenne nationale 580 selon l'ADEME en 2020).

Trier mieux, c'est possible à la source :

- Avec la déchetterie nouvelle génération qui propose une recyclerie
- Avec la collecte des déchets alimentaires ou l'encouragement au compostage
- Avec les bacs « je trie » recueil du papier, plastique et métal
- Avec les bacs spécifiques pour le verre
- En déposant dans les magasins de plus de 400m² de petits équipements usagés

Consommer autrement, c'est possible en :

- Utilisant les circuits courts
- Évaluant ses besoins, avoir moins mais de meilleure qualité
- Faisant ou réparant soi même ou aller dans un « Repair café »
- Pensant à la seconde main
- Allant vers une démarche « 0 déchet », aidé par des associations ou sur des sites spécialisés dans cette thématique

Au final, sous forme de défi, par philosophie, habitude ou éducation, nous pouvons tous réduire notre impact environnemental par la valorisation plutôt que la destruction des déchets. C'est gagnant pour la planète (économie des ressources) et gagnant pour le budget de chaque famille.

www.sunirpoursassenage.fr
www.facebook.com/sunirpoursassenage
contact@sunirpoursassenage.fr

Farid Benzakour, Marie-Laure Mayoud, Rafael Laboissière, Franck Schneider, Géraldine Palcoux, Isabelle Defay, Pierre-Manuel Chauvet, Vincent Poher.

L'AMBITION DE LA MAJORITÉ I GROUPE POUR SASSENAGE, UNE FIERTÉ PARTAGÉE

Une nouvelle année, de nouveaux espoirs

C'est sans regret que nous avons dit adieu à cette année 2021.

Bienvenue à 2022 que nous souhaitons belle et heureuse, que la sérénité et la santé soit au rendez-vous ! Il est de coutume de faire le bilan de l'année écoulée... et de prendre des engagements pour l'année à venir.

2021 a été marquée un peu moins par la pandémie, mais l'éclosion de nouveau variant est apparue, avec ces conséquences économiques, sociales et psychologiques qui se feront, hélas, encore sentir pendant une longue période, nous ne pouvons qu'avoir une pensée particulière pour les victimes, les malades, les personnes isolées et l'avenir de nos enfants.

Au revoir 2021, saluons le travail des agents des services municipaux, des acteurs économiques, des enseignants, des sapeurs-pompiers, des représentants des forces de l'ordre, des personnels de santé... remercions toutes ces forces pour leur engagement au quotidien.

2022. Qu'elle soit l'année d'un nouvel espoir, nous ne pouvons que souhaiter que cette crise sanitaire fasse germer les prémices d'une réflexion sur le sens de nos vies et sur davantage d'ouverture aux autres.

De notre côté nous allons continuer à avancer, dans l'intérêt des Sassenageois, de notre commune, c'est le centre quotidien de nos préoccupations, être à vos côtés, à votre écoute, être votre relais.

Gardons espoir et espérons dans les semaines à venir nous retrouver pour partager ensemble des moments de solidarité et de convivialité.

Meilleurs vœux à tous

Jérôme Merle, Christine Durand, Jérôme Boetti Di Castano, Mylène Gourgard, Michel Vendra, Brigitte Gallo, Jean-Pierre Serrailier, Marie-Frédérique Di Raffaele, Jérôme Giachino, Daniel D'Olivier Quintas, Hervé Madinier, M'hamed Benharouga, Sylvie Genin-Lomier, Roxane Gonzalez, Hajera Turki, Gaëlle Nicolas, Assunta Rosin-Bedin, Benjamin Torelli, Francette Gierczak, Jean-Philippe Veau, Nathalie Levrat, Jean-Pierre Ravetto, Amandine Aimone-Chenevay, Thierry Masnada.

VIVRE À SASSENAGE

NOUVELLE RÉSIDENCE HAUT DE GAMME



Résidence située au sein d'un domaine doté d'un grand et magnifique parc

Espaces de vie confortables et lumineux, prolongés par de belles terrasses spacieuses & de prestations de qualité

En bas de chez vous, retrouvez les services  **citiz** &  **mycolisbox**
BY DECAYEUX



TRIGNAT.FR

04 76 15 21 21



Click & collect !

Commandez
En ligne

et *Bim*

On
s'occupe
du reste !

NOUVEAU
SERVICE



Rendez-vous sur
www.bio.coop

Et venez récupérer vos courses
à la **Biocoop Fontaine**

**Service disponible
à partir du 25 novembre !**

6 boulevard Paul Langevin, 38600 Fontaine

04 76 53 90 42

Le Maire, Christian Coigné,
le Conseil Municipal
et les agents de la Ville
vous souhaitent une

excellente année 2022

Rendez-vous en musique à la cérémonie des vœux aux Sassenageois,
vendredi 14 janvier, gymnase des Pies, à 19h

